
ReSciLac

Revue pluridisciplinaire Lettres, Langues, Arts,
Communication, sciences humaines et sociales
ISSN : 1840-8001

1^{er} semestre 2025
(juin 2025, vol.10)

Université d'Abomey-Calavi
©SODYLARY, 2025



Indexation : Worldcat, Stanford Libraries, Penn Libraries, Zeitschriften Datenbank

Preuve de l'indexation

- <http://www.worldcat.org/title/rescilac-revue-des-sciences-du-langage-et-da-la-communication/oclc/957341200>

- <https://searchworks.stanford.edu/view/11844535>

Indexation ReSciLaC (WorldCat)

The screenshot shows the WorldCat website interface. The search results for 'ReSciLaC revue des sciences du langage et de la communication' are displayed. The main entry includes the title, author (Université d'Abomey-Calavi), and publication details. A sidebar on the right offers an 'Emprunter' (Borrow) button for the Universitätsbibliothek J. C. Senckenberg, Zentralbibliothek (ZB) in Benin, with a note about a 4555 km distance. The main content area lists the genre as 'Zeitschrift', ISSN as '1940-8001', and OCLC number as '957341200'. The subject is listed as 'Zeitschrift'.

Indexation ReSciLaC (Stanford)

The screenshot shows the Stanford SearchWorks catalog entry for 'ReSciLaC : revue des sciences du langage et de la communication'. The entry includes the title, publication information (Abomey-Calavi, Benin; Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, [2015]-), and physical description (volumes; 21 cm). The 'At the library' section shows the item is available in SAL3 (off-campus storage) with no public access. A table lists the library's holdings, including the latest issue (no. 12/v.2, 2020) and several other issues from 2020, all marked as 'Available'. The 'Description' section lists the creator/contributor as 'Université d'Abomey-Calavi, Faculté des lettres, arts et sciences humaines Issuing body.' and the subjects as 'Sociolinguistics > Africa > Periodicals', 'Linguistics > Africa > Periodicals', 'Philology > Africa > Periodicals', 'Linguistics', 'Philology', and 'Sociolinguistics'.

Université d'Abomey-Calavi
Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication
Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication
SODYLARY / UAC – 2025

ReSciLaC Vol.I0

I^{er} semestre 2025 (juin), vol.I0

Directeur de publication

Prof. Moufoutaou ADJERAN (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Rédacteur en Chef

Prof. Aimé Dafon SEGLA (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité de rédaction

Dr (MC) Guillaume CHOGOLOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Comité scientifique et de lecture

Prof. Aimé Dafon SEGLA (CNRS, Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Akanni M. IGUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Céline PEIGNE (INALCO, Paris)

Prof. Christophe H. B. CAPO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Pascal O. TOSSOU (Université d'Abomey-Calavi)

Prof. Gratien Gualbert ATINDOGBE (Buea, Cameroun)

Prof. Jean Euloge GBAGUIDI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Kofi SAMBIENI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Laré KANTCHOA (Université de Kara, Togo)

Prof. Maxime da CRUZ (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Tchaa PALI (Université de Kara, Togo)

Prof. Bernard KABORE (Université Joseph KI-ZERBO, Burkina Faso)

Prof. Bangré-Yamba PITROIPA (Université de Koudougou, Burkina Faso)

Prof. Romuald TCHIBOZO (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Djoko Luis Stéphane KOUADIO (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Prof. Laurent-Fidèle SOSSOUVI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Innocent Sourou KOUTCHADE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Etienne K. Iwikotan (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Dame NDAO (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)

Prof. Alain Christian BASSENE (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)

Prof. Mamadou DRAME (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal)

Prof. Kuessi Marius SOHOUE (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Constant KPAO SARE M. (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Joseph N. SAHGUI (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Désiré MEDEGNON (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Prof. Mapkehrou Rogatien TOSSOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)

Adresse

Unité de recherche en Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba

Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication (LaSciLCom)

Université d'Abomey-Calavi.

laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr

Site : <https://revues-uac.org>

Consignes aux auteurs

Modalités de soumission

Les articles doivent être envoyés au directeur de publication à l'adresse suivante : **laboratoiresociolinguistique@yahoo.fr** ou **directement à partir du site de la revue** (<https://revues-uac.org/>).

Chaque proposition est évaluée par deux instructeurs anonymes dans un délai d'un mois (les propositions sont anonymées pour la relecture). Un article proposé pourra être refusé, accepté sous réserve de modifications, accepté tel quel. Les articles peuvent être rédigés **en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba**.

Ils doivent comporter un résumé de 20 lignes maximum en français et en anglais, ainsi que 5 mots-clés en français et en anglais. Le nombre de pages ou de caractères d'un article n'est pas limité. En revanche, un minimum de 8 pages est requis.

Présentation des contributions

Mise en forme

Format A4 ; Marges = 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ; Reliure = 0 cm ; Style normal (pour le corps de texte) : Police Centaur 15 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, interligne simple.

Titre de l'article : Police Centaur 16 points, sans couleurs, majuscules, gras ; paragraphe centré, pas de retrait, espacement après = 18 points, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 1 : Police Centaur 14 points, sans couleurs, gras ; paragraphe gauche, espacement avant = 18 points, espacement après = 12 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 2 : Police Centaur 13 points, sans couleurs, italique ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 6 points, pas de retrait, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Titre 3 : Police Centaur 13 points, sans couleurs, italique ; paragraphe gauche, espacement avant = 12 points, espacement après = 3 points, pas de retrait, interligne simple.

NB : notes de bas de page, numérotation continue, 1...2...3... ; Police Centaur 10 points, sans couleurs, sans attributs (gras et italiques sont acceptés pour des mises en relief) ; paragraphe justifié, pas de retrait, pas d'espacement, pas de retrait de première ligne, interligne simple.

Références bibliographiques : Police Centaur 14 points; paragraphe justifié, pas d'espacement, interligne simple. Retrait d'une tabulation à partir du début de la deuxième ligne de chaque référence.

Exemples :

Blakemore, D. 1992. *Understanding Utterances*. Oxford : Blackwell Publishers.

Braconnier, C. 1993. Quelques aspects du passif mandingue dans saversion d'Odiène. *Linguistique Africaine* 10 : 29-64.

Casali, R. 2008. ATR harmony in African languages. *Language and Linguistics Compass* 2/3 : 496–549.

De Korne, H. 2007. The pedagogical potential of multimedia dictionaries. Lessons from a community dictionary project. The 14th annual stabilizing indigenous language symposium in Michigan on 1-3 June 2007. Consulté le 1er février 2012 sur <http://jan.ucc.nau.edu/~jar/ILR/ILR-11.pdf>.

Présentation

ReSciLaC (Revue des Sciences du Langage et de la Communication) est une revue de l'Unité de recherche en Sociolinguistique, Dynamique des Langues et Recherche en Yoruba (UR-SODYLARY) du Laboratoire des Sciences du Langage et de la Communication (LaSciLCom) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). ReSciLaC est une revue pluridisciplinaire en Lettres, Langues, Arts, Communication. Elle accueille des contributions abordant un grand nombre de champs d'études des sciences humaines et sociales.

ReSciLaC permet de faire la diffusion de travaux de jeunes chercheurs ou de chercheurs confirmés en sociolinguistique, en linguistique, en didactique des langues, en communication, en littérature, en philosophie du langage, en sciences de l'éducation, en sociologie, en histoire des sciences et techniques, en histoire de l'art, en histoire contemporaine, etc.

L'objectif de ReSciLaC est d'encourager des discussions scientifiques et théoriques les plus larges possibles portant aussi bien sur les sciences humaines, les sciences sociales.

Ethique et authenticité

Pour lutter contre le plagiat, nous utilisons l'application en ligne **Grammarly – plagiarism-checker** pour vérifier les contenus des articles publiés. Un code QR pour la revue. Ce code QR personnalisé contribue au renforcement de la sécurisation et de l'authentification des articles.

SOMMAIRE

SCIENCES DU LANGAGE & LETTRES

1. CONTACT DE LANGUES ET EMPRUNTS LINGUISTIQUES DANS LES PRATIQUES DU FRANÇAIS PAR DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR, **Ngari DIOUF**.....2 - 18
2. LES « CORPS DES LAMENTATIONS » DANS SYNGUE SABOUR, PIERRE DE PATIENCE D'ATIQ RAHIMI, **Arouna COULIBALY**19-30
3. ANALYSIS OF PERSUASIVE LINGUISTIC ELEMENTS ON PRODUCT DESCRIPTIONS: A STUDY OF SELECTED PRODUCTS ON JUMIA'S E-COMMERCE PLATFORM, **Emmanuel Selorm GLIGBE & Charlotte SEMONNO**.....31-43
4. STÉRÉOTYPE D'ÊTRE AFRICAÏN EN FRANCE : UNE LECTURE DE LE GONE DU CHAÂBA D'AZOUZ BEGAG, **Akudo Ogechi UGWUMBA**44-50
5. SYNTHÈSE DE QUELQUES EXPÉRIENCES POUR REUSSIR LA CORRECTION DES PRODUCTIONS ÉCRITES EN CLASSE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE, **Orindu Sunny OPARA & Anthonia Nkeiruka NWAOKWEANWA**51-59
6. L'EXUBÉRANCE COMPORTEMENTALE DE L'ANCIEN COMBATTANT, SIRIMAN KEÏTA DANS LE LIEUTENANT DE KOUTA DE MASSA, **Makan DIABATE & Alidieta DRABO**.....60-72

LANGUES

7. ROLE OF ERROR CORRECTION IN PROMOTING LANGUAGE SKILLS IN EFL CONTEXT: A CRITICAL REVIEW, **Koaténin KOUAME**.....74-87
8. NO FUTURE FOR THE INNOCENT: GENDER, WAR, AND THE DESTRUCTION OF CHILDHOOD IN PAT BARKER'S *THE SILENCE OF THE GIRLS*, **Nonnougou SILUE**88-99

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

9. INTERNET, MOYEN DE CONQUÊTE ET D'EXERCICE DU POUVOIR D'ÉTAT EN AFRIQUE, **Bi Kahou Albert DJE, Katcha Richmond KOUACOU & Jean-Michel Kouakou Kan N'GUESSAN**101-113

SCIENCES DU LANGAGE & LETTRES

CONTACT DE LANGUES ET EMPRUNTS LINGUISTIQUES DANS LES PRATIQUES DU FRANÇAIS PAR DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR¹

Ngari DIOUF

Université Cheikh Anta Diop de Dakar

ngari.diouf@ucad.edu.sn

Résumé

La sociolinguistique sénégalaise s'est beaucoup intéressée au phénomène de conflit linguistique ou à celui de code-switching, ou encore code-mixing (P. A. Ndao, 1996 ; M. Dramé, 2004, etc.). Autrement dit, elle a mis un accent particulier sur le langage en contexte. Car les fluctuations sociales, les contacts de communautés et les besoins de communication favorisent des dynamiques linguistiques qui génèrent de la créativité langagière. Dans le même sens, nous ambitionnons d'explorer davantage le langage en contexte sénégalais dans les pratiques des jeunes en mettant le focus sur les emprunts que les étudiants font lors de leurs communications en français. A quelle(s) langue(s) empruntent-ils lorsqu'ils s'expriment en français ? Quels sont les mobiles des emprunts opérés ? S'agit-il d'un déficit terminologique ? Les analyses que nous allons faire tenteront de répondre à ces différentes questions. Le travail s'inscrit dans le cadre général et théorique du contact de langues, et dans le domaine plus spécifique de la variation linguistique. Et nous nous appuyons sur la théorie de la variation de William Labov (1976, 1978)² selon laquelle toute langue subit des variations en fonction des locuteurs, de l'interlocuteur, du contexte d'énonciation, etc. Afin de procéder à une telle étude, nous nous appuyons sur les méthodes de l'observation directe (enregistrement de données langagières), de l'observation indirecte par interview et de l'observation in situ des étudiants (P. Dumont et B. Maurer, 1995).

Mots-clés : Contact de langues, emprunts linguistiques, étudiants, pratiques du français, Sénégal.

Abstract

Senegalese Sociolinguistics has much been interested in the phenomenon of linguistic conflict or in that of code-switching, and code-mixing too (P. A. Ndao, 1996; M. Dramé, 2004, etc.). In other words, it has laid a special stress on contextual language. Because the social fluctuations, the community contacts, and the needs for communication encourage linguistic dynamics that lead to linguistic creativity. In the same vein of ideas, I am seeking to better explore language in a Senegalese context, in the youth's practices, by focusing on the borrowings made by students during their communication in French. From which language(s) do they borrow when they speak French? What are the motives for such borrowings? Is it about a terminological deficit? My analyses will try to answer those different questions. The study falls within the general and theoretical framework of languages contact, and more specifically in the field of linguistic variation. And I base on William Labov's variation theory (1976, 1978) according to which every language undergoes variations depending on the speakers, the interlocutors, the enunciation context, etc. In order to achieve such a study, I ground on the methods of direct observation (recordings of linguistic data), on indirect observation through interviews, and in situ observation of students (P. Dumont and B. Maurer, 1995).

Keywords: Languages Contact; Linguistic Borrowings; Students; Practices of French; Senegal.

¹ Désormais UCAD.

² William Labov est le fondateur de la linguistique variationniste : *Les fondements empiriques d'une théorie du changement linguistique*

Introduction

Dans le contexte sociolinguistique sénégalais marqué par le multilinguisme et le multiculturalisme, beaucoup de chercheurs se sont intéressés au phénomène de conflit linguistique ou à celui de code-switching, ou encore code-mixing (P. A. Ndao, 1996 ; M. Dramé, 2004, etc.). Ainsi, dans la perspective d'une diversification continue des champs de la sociolinguistique sénégalaise, nous ambitionnons de faire une étude du français parlé au Sénégal en situation de cohabitation et de contact de langues. Une des préoccupations majeures du linguiste est d'ailleurs la description du langage (afin de faire ressortir ses formes) et de sa dynamique sociale. Car les fluctuations sociales, les contacts de communautés et les besoins de communication favorisent des dynamiques linguistiques qui génèrent de la créativité langagière et de la variation sociolinguistique. Étudiant le langage des rappers sénégalais, Mamadou Dramé remarquait que « Ce langage se caractéris(ait) par une torture infligée au langage qui subi(ssai)t, sous la plume du rappeur, une violence qui se caractéris(ait) par la présence d'un lexique propre au rap » (M. Dramé, 2013 : 4).

Le travail s'inscrit dans le cadre général et théorique du contact de langues, et dans le domaine plus spécifique de la variation linguistique. Et nous nous appuyons sur la théorie de la variation de W. Labov (1976, 1978) selon laquelle toute langue subit des variations en fonction des locuteurs, de l'interlocuteur, du contexte d'énonciation, etc. Pour Labov, la langue est un « système hétérogène » c'est-à-dire « variable », avec des diversités d'usage. Ses recherches infirment le postulat des structuralistes selon lequel la langue est homogène, et fondent l'idée qu'elle varie et renferme une dimension sociale. L'idée est donc que toute langue change, se modifie suivant un contexte socioculturel donné.

Des recherches sur le français parlé et écrit au Sénégal ont été menées par des chercheurs du C.L.A.D. depuis 1975 avec les différents numéros des revues *Le Français au Sénégal*. Enquêtes et recherches, *L'enseignement du français au Sénégal*, *L'enseignement du français en Afrique*, *Réalités africaines et langue française*, et *Sciences et Techniques du langage*. Les chercheurs de cette structure, à travers les différents numéros de chacune de ces revues, se sont intéressés à des sondages sociolinguistiques effectués en milieu lettré et illettré, au lexique du français du Sénégal et à ses particularités, etc. (J. Blondé, 1975a, 1975b et 1975c ; D. Gontier, 1979 ; J. Blondé, P. Dumont et D. Gontier, 1979 ; A. Mbaye, 1988 ; etc.). De même, des études ont été menées sur le français parlé et écrit au Sénégal pendant la décennie 1990 (M. Daff, 1995³ ; P. A. Ndao, 1996⁴). Depuis les années 1970 donc, les recherches sur le français du Sénégal – ou disons plus exactement sur le français approximatif du Sénégal – se multiplient et se développent avec une diversité des approches pour aborder plusieurs aspects de ce langage. Cette donnée témoignait et témoigne encore de l'importance, de la pertinence mais aussi de l'actualité du sujet et de l'urgence de mener des recherches diversifiées sur la question. De ce fait, nous nous intéressons dans la présente étude aux emprunts que les étudiants font aux langues en coprésence lorsqu'ils s'expriment en français. A quelle(s) langue(s) empruntent-ils ? Quels

³ Moussa Daff, *Le Français mésolectal oral et écrit au Sénégal : approches sociolinguistique, linguistique et didactique*, Dakar, U.C.A.D., 1994-1995 (Thèse de doctorat d'État de Linguistique française).

⁴ Papa Alioune Ndao, *Contact de langues au Sénégal. Étude du code-switching wolof-français en milieu urbain. Approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*, Dakar, U.C.A.D., 1996 (Thèse de doctorat d'État de Sociolinguistique).

sont les mobiles des emprunts opérés ? S'agit-il d'un déficit terminologique ? Voilà autant de questions autour desquelles s'articulera essentiellement notre réflexion.

I. Corpus et méthodologies d'enquête et d'analyse

Pour mener à bien notre travail, nous avons adopté trois méthodes de collectes de données : l'observation directe (enregistrement de données), l'observation indirecte par interview et l'observation in situ des étudiants (P. Dumont et B. Maurer, 1995). De même, nous avons effectué des pré-enquêtes afin de tester et mesurer la rentabilité des questions de l'entretien, et éventuellement les modifier, les corriger avant de revenir à l'enquête définitive, comme nous le suggère L.-J. Calvet (1987 : 62). Ces pré-enquêtes ont permis d'avoir les premières impressions sur les pratiques du français par les étudiants de l'UCAD.

Nous avons confié l'enregistrement de données langagières à des enquêtés ou à des informateurs afin d'éviter les effets négatifs du « paradoxe de l'observation » dont parlait Alain Trognon, sur les données obtenues. En effet, pour Trognon, les personnes concernées par une recherche savent le plus souvent qu'elles sont en situation d'observation et « (...) ne parlent ni ne se comportent comme elles le feraient d'habitude entre elles » (A. Trognon, 2000 : 9). De la sorte, le fait d'être sujet à l'observation n'est jamais neutre et n'engendre certainement pas des communications naturelles, car le locuteur aura en tête d'une manière permanente un souci de correction du langage. Ainsi, notre présence aurait pu entraîner le biais de réponses à cause d'un désir de conformisme à l'idéologie et à la position du chercheur. Voilà pourquoi, conscient du « paradoxe de l'observation » (A. Trognon, 2000 : 3), nous avons choisi de confier le travail d'enregistrement de données langagières à des locuteurs-enquêteurs, et d'effectuer nous-même les interviews et les observations in situ. A l'issue du travail de terrain, nous avons obtenu un corpus de cent quarante-six (146) pages dont cent quinze (115) pages de corpus conversationnel et trente et une (31) pages d'interview. Et de ce corpus, nous analysons uniquement le phénomène d'emprunt linguistique.

Évidemment, il n'existe pas de méthode type, idéale de recueil de données linguistiques, sur laquelle tous les chercheurs s'accordent pour en faire la méthode. Chacune des méthodes a des avantages, mais également présente des limites. La méthode du questionnaire par exemple ne présente pas la réalité mais une image de la réalité, telle que les enquêtés se font de leurs pratiques langagières ou telle qu'ils veulent la présenter. De même, l'observation directe et l'observation indirecte par interview présentent l'inconvénient de ne pas livrer un discours naturel, la pratique langagière quotidienne des locuteurs, mais plutôt un discours revu et corrigé, à cause de la présence de l'interviewer, de l'observateur. Voilà pourquoi nous avons diversifié les méthodes de recueil de données afin de mieux augmenter les chances d'obtenir des données fiables.

Concernant la méthode d'analyse, nous prendrons en compte les faits extralinguistiques, car les langues premières des locuteurs, leurs professions, leurs milieux sociaux d'origine ou leurs milieux sociaux de vie, leurs niveaux d'instruction, conditionnent pour une large part la forme et le contenu des messages formulés et des idées avancées. Les analyses s'appuieront dès lors sur tous ces types de données.

Par ailleurs, les relations de rôles sont des rapports sociaux que les jeunes entretiennent entre eux et avec des adultes. Joshua A. Fishman les définit comme suit : « Les relations de rôles sont des ensembles reconnus et acceptés, de droits et de devoirs réciproques entre les membres d'un même système socio-culturel » (J. A. Fishman, 1971 : 58-59). Il s'agit de places sociales et relationnelles que les interactants occupent au moment des interactions sociales.

2. Situation sociolinguistique du français au Sénégal

Selon D. Gontier, le français est « présent depuis près de 300 ans dans les premiers pays africains conquis – dont le Sénégal » (Gontier, 1979 : 5). A l'époque, il fut la langue des Français et de l'élite intellectuelle noire, la langue de travail de l'administration coloniale, et non une véritable langue de communication des Sénégalais. Analysant la situation du français au Sénégal dans une étude portant sur un Inventaire des particularités lexicales du français du Sénégal, Jacques Blondé, Pierre Dumont et Dominique Gontier faisaient la remarque suivante :

La langue française est la langue officielle du Sénégal ; elle est, par conséquent, la langue de la presse parlée et, surtout, écrite, celle de l'enseignement, de la publicité, des affaires, de la politique ; elle est la seule langue à permettre, actuellement, une promotion sociale (J. Blondé, P. Dumont et D. Gontier, 1979 : page II de l'introduction).

Toutefois, si le français jouissait – et jouit encore – d'un prestige inégalé au Sénégal (aucune autre langue sénégalaise n'est aussi prestigieuse que le français, du fait qu'il est la seule langue officielle), il ne bénéficiait pas d'usages fréquents par les Sénégalais. Le principal mobile de ce fait sociolinguistique est que peu de Sénégalais en avait une maîtrise. Dumont et Maurer (1995 : 12) estiment que pendant la période coloniale, le français n'était que « la langue de l'élite, c'est-à-dire d'environ 2% de la population sénégalaise » et, par conséquent, son usage était submergé par ceux des autres langues.

Après l'indépendance, la situation a certes connu des progrès avec un usage plus dynamique du français du fait d'un nombre plus important de Sénégalais qui avaient une compétence en cette langue. Les chercheurs sont unanimes sur la question : le français était parlé par environ 10% de la population sénégalaise (D. Gontier, 1979 : 6 ; L.-J. Calvet, 2002 : 73) voire 15% (J. Blondé, 1975a : 13). Aujourd'hui, la situation d'emploi du français a encore évolué positivement. Le français, langue officielle, est langue maternelle d'une infime partie de la population (0,6%) et est parlé par 26%⁵ des Sénégalais. Nous nous interrogeons alors sur les dynamiques des langues au Sénégal et la place du français dans les interactions sociales. Car les choix et usages de langues sont si complexes qu'ils avaient amené Pierre Dumont, étudiant les rapports entre français et langues locales sénégalaises, à se poser la question suivante : « A quoi sert le français quand les langues maternelles, premières, assurent l'essentiel de la communication sociale ? » (Dumont, 1983 : 192). C'est qu'il avait remarqué qu'au moment des interactions sociales des Sénégalais, les choix de langues portés sur le français étaient peu dynamiques. En revanche,

⁵ Selon le Rapport 2018 de l'Observatoire de la Langue Française
Source : "La langue française dans le monde 2022", <https://www.francophonie.org/senegal-984>

les choix des autres langues locales, et essentiellement du wolof, étaient beaucoup plus importants.

Cependant, si le français reste encore langue officielle du Sénégal, langue de la presse écrite, et langue de promotion sociale, il subit la rude concurrence du wolof (et de façon moins intense des autres langues locales du Sénégal) aux fonctions de langue de la presse parlée, de la publicité, des affaires, de la politique, de l'enseignement, mais surtout des communications orales entre membres de l'administration. Si le français demeure la seule langue de l'administration écrite au Sénégal, le wolof domine les pratiques orales au sein de l'administration. Ainsi, les autres langues sénégalaises sont sorties de leurs frontières d'utilisation (P. A. Ndao, 1996 : 273) pour être employées dans des domaines naguère réservés au français tels que le sport (reportages de matchs de foot ball, de basket ball, etc.).

De même, le français a débordé les frontières qui lui étaient dévolues pour être employé dans des secteurs qui étaient l'apanage des langues locales sénégalaises : culture et culte traditionnels sénégalais (lutte traditionnelle, cérémonies culturelles et cultuelles, etc.). Au Burkina Faso, Claude Caitucoli nous rapportait que « Le français (était et) est (encore ?) la langue la plus parlée dans le lieu de travail » (C. Caitucoli, 1990 : 172). Mieux, l'analyse qu'il fait du tableau n°5 qu'il a élaboré, l'amène à indiquer que « ... dans la majorité des cas, le français est la seule langue parlée dans l'administration, ce qui est conforme à son statut de langue officielle » (Caitucoli, 1990 : 173). Une observation des dynamiques sociolinguistiques au sein de l'administration sénégalaise, manifeste une situation sociolinguistique du français différente de celle du Burkina Faso avec un usage peu dynamique du français lors des communications entre membres de l'administration. Les contextes sociopolitique, socioculturel et sociolinguistique ont alors beaucoup changé. Néanmoins, la dynamique du français dans les communications des Sénégalais apparaît au travers de phénomènes sociolinguistiques tels que les emprunts au français lors d'une conversation établie en langue première du locuteur, les alternances langue première-français, les interférences phonétiques, phonologiques, syntaxiques, prosodiques, etc.

Une langue, en situation de contact, reçoit souvent des autres langues : elle a du mal à résister à l'apport des langues et cultures avec lesquelles elle se trouve en coprésence. C'est cela qui conduit aux phénomènes d'emprunts, d'interférences linguistiques, de mixtes linguistiques, etc. De ce fait, comment le français coexiste-t-il avec les autres langues sénégalaises ? Y a-t-il conflit linguistique (A. Dialo, 2008) ou convivialité harmonieuse (A. M. Diop, 2002) des langues sénégalaises ? Le français parlé au Sénégal emprunte-t-il aux autres langues avec lesquelles il est en contact ? Si emprunts il y a, quelle en est la motivation ? S'agit-il d'une nécessité de la communication : afin de combler un manque terminologique, lexical, etc., ou d'un luxe : pour émailler le discours ?

Le français, jusqu'à une date très récente, a été le plus souvent considéré au Sénégal comme la propriété jalousement gardée des Français de l'hexagone, et peut-être dans une moindre mesure de l'élite intellectuelle francophone sénégalaise. Il était – et est encore bien souvent – enseigné avec un respect rigoureux de ses normes scolaire et académique. Les travaux faits sur l'enseignement du français au Sénégal, surtout sur l'enseignement élémentaire, sont révélateurs d'un certain purisme de la langue souhaité par les politiques linguistiques éducatives. Cela instaurait une politique « protectionniste » de la langue

française. Les conséquences d'un tel état d'esprit étaient que la langue se fermait aux influences extérieures, qu'elle avait du mal à se renouveler, bref qu'elle risquait de perdre les qualités qui font d'elle une langue vivante et adaptée aux besoins de la société sénégalaise qui doit ou désire l'utiliser (J. Blondé, 1975b : 2). Or, selon J. P. Makouta-Mboukou, cette situation sociolinguistique doit être révolue. Pour lui en effet : « Il ne faut pas que les négro-africains soient de purs et divins consommateurs de la langue française ; il faut qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser » (Makouta-Mboukou, 1973 : 165).

Effectivement aujourd'hui, le français est accepté par les Sénégalais comme une langue sénégalaise. En effet, seule langue d'ouverture transnationale et seule langue officielle du Sénégal, il ne peut être cloisonné dans un purisme révélateur du trait de caractère d'une langue morte (non vivante). En effet, non seulement le français n'est plus seulement une propriété des Français de L'hexagone mais aussi il n'est plus la langue de l'élite intellectuelle sénégalaise. Les Sénégalais ont opéré une appropriation très poussée du français. De ce fait, il s'enrichit et se colore au contact des langues et cultures sénégalaises. Cela donne naissance à un langage français du Sénégal autonome : le français du Sénégal qui, nul n'en doute plus, a fini de se constituer. Et c'est ainsi – et ainsi seulement – qu'il parvient à répondre de façon efficace et efficiente aux besoins d'expression et de communication propres aux locuteurs sénégalais (Blondé, 1975b : 3). Ainsi, il est empreint de sénégalismes parmi lesquels l'emprunt linguistique constitue un fait marquant.

3. Analyses de données

L'environnement social sénégalais se caractérise par ce que Philippe Pierre Adolphe et al. (1998 : 5) appellent un « bouillon culturel ». En effet, la diversité ethnique/sociale s'accompagne d'une diversité culturelle, du fait que chaque ethnie a sa propre culture. Ainsi, les locuteurs ne cessent d'innover dans leurs pratiques quotidiennes du français, à travers des phénomènes tels que les interférences (emprunts de mots, d'expressions, de dictons, de proverbes, etc., ou calques sémantiques, syntaxiques, etc.) à d'autres langues et cultures, les néologismes, l'alternance codique (l'alternance lexicale,) etc. Ce point de vue est confirmé par Louis-Jean Calvet lorsqu'il avance ce qui suit :

... chaque jour, dans toutes les langues du monde, des mots nouveaux apparaissent, pour désigner des choses (objets ou concepts) que la langue ne désignait pas encore. Cette néologie spontanée a été particulièrement active à l'époque coloniale dans les langues africaines. En effet, les sociétés colonisées étaient confrontées à des technologies (la voiture, le train, l'avion ...), à des structures (l'administration, l'hôpital...) ou à des fonctions (officiers, médecin, gouverneur...) importées // d'Occident et qu'il fallait nommer. On peut ainsi étudier la façon dont une population met à profit sa compétence linguistique pour forger des mots nouveaux désignant des notions nouvelles (L.-J. Calvet, 1996a : 174-175 et 1996b : 50-51).

Fort justement, une écoute attentive des pratiques des Sénégalais en langues ethniques, a révélé que les jeunes ont recours très souvent au lexique du français pour désigner des réalités étrangères à la civilisation africaine. Dans ce sens, nous avons entendu des unités lexématiques telles que « pain au lait », « pompi terre », « sarbette », « affaires », etc. employées lors d'interactions verbales en sérère ou en wolof (cf. Diouf, 2021). Lexies d'origine française, ces unités ont subi des déformations phonologiques ou

morphosyntaxiques, afin de rendre compte de réalités importées d'Occident. La réalité dénommée par le lexème composé « pain au lait » par exemple, emprunté au français par une jeune fille sénégalaise, est référencée hors de la culture sérére en général, et villageoise en particulier. En effet, le pain au lait est une réalité citadine au Sénégal. De surcroît, c'est un élément de la culture occidentale en général, et française en particulier. De sorte que cette petite fille sereer de cinq ans vivant en milieu semi-rural, n'a pas, dans son vocabulaire, une lexie de la langue sereer qui désigne le pain au lait, et ne peut évoquer la réalité en question qu'en ayant recours à l'emprunt de mot. Il s'agit alors d'un emprunt par nécessité puisque, selon Papa Alioune Ndao et Abou Bakry Kébé,

Les langues locales ont donc naturellement fait appel aux termes français à chaque fois que référence est faite à des notions en rapport avec des réalités (étrangères au milieu) dans la mesure où ces langues n'étaient pas préparées à l'expression de celles-ci (Fishman, 1971 ; Ndao, 1990) (P. A. Ndao et A. B. Kébé, 2010 : 18).

Cependant, nous nous intéressons surtout, dans la présente étude⁶, à l'emprunt que les étudiants font aux langues en coprésence lorsqu'ils s'expriment en français. Car les dynamiques sociales et interactionnelles des jeunes Sénégalais charrient ce type d'emprunt. Nous retenons avec S. Bennis (1998 : 4) qu'« il y a emprunt linguistique quand un parler A, utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique appartenant à un parler B. Les mots introduits et adoptés par le parler B sont appelés "emprunts" ».

L'emprunt est un des processus de dynamisation linguistique les plus courants et les plus remarquables dans les pratiques langagières quotidiennes des locuteurs vivant en situation de contact de langues. C'est un phénomène répandu et observable dans les dynamiques des situations multilingues. Les langues qui appartiennent au même territoire s'empruntent mutuellement des mots. Chacune d'elles interfère dans l'autre, créant ainsi des mélanges de langues de toutes sortes.

Mieux, toutes les langues du monde, en contact, empruntent des mots à un degré ou à un autre, avec une fréquence variable. C'est ainsi que le français emprunte aux autres langues sénégalaises, comme celles-ci empruntent au français les mots dont elles ont besoin pour rendre compte du quotidien. Cette situation sociolinguistique n'est nullement nouvelle ; il s'agit de variations linguistiques stables. Des chercheurs s'y sont intéressés et ont prouvé la stabilité de ce fait de langue. Analysant la variation du code mixte wolof-français à Dakar et les emprunts du wolof au français, Ndiassé Thiam concluait sur les modalités de l'emprunt du wolof au français : généralement, ces emprunts sont intégrés à la morphologie et à la phonologie du wolof (Nd.Thiam, 1994). D'où l'existence du fait linguistique. De même, Caroline Julliard et Martine Dreyfus ont déjà noté la récurrence des emprunts dans les usages des langues locales par les citadins sénégalais. Pour elles en effet, « Du fait de l'héritage historique du pays, il est rare de voir un citadin s'exprimer exclusivement en langue locale, c'est-à-dire sans faire usage, en particulier, de la langue française » (C. Julliard et M. Dreyfus, 2001).

⁶ Ailleurs, nous nous sommes intéressés au phénomène inverse : les emprunts que les langues locales du Sénégal font au français (cf. Diouf, 2021)

Enfin, étudiant les phénomènes de production et de transmission de modèles langagiers en milieu urbain au Sénégal, Moustapha Mbengue et Ndiémé Sow ont fait le constat suivant : « Bien que les lutteurs [sénégalais] soient peu scolarisés dans l'ensemble, ils ont quand même recours à l'emprunt au français » (M. Mbengue et Nd. Sow, 2016 : 36). Le fait linguistique était alors – et est encore – avéré dans les usages des langues locales sénégalaises par les citoyens. Et force est de constater que les emprunts des langues locales du Sénégal au français et à l'arabe sont beaucoup plus fréquents que ceux du français et de l'arabe à celles-là. De même, le français et l'arabe réalisent peu d'emprunts réciproques. En effet, les fonctions du français et de l'arabe dans la sphère linguistique du Sénégal, en font des langues pourvoyeuses de lexèmes. Respectivement langue de l'administration, du pouvoir, de la modernité d'une part, et langue de l'Islam, religion dominante au Sénégal d'autre part, le français et l'arabe polluent le discours des Sénégalais en langues locales. Ainsi, le lexique du wolof est considérablement influencé par celui de l'arabe avec beaucoup d'emprunts, du fait que c'est une des langues qui servent de véhicule de l'Islam sénégalais en général, et de la confrérie mouride en particulier. Et le wolof a influencé à son tour les autres langues sénégalaises.

3.1. Les emprunts du français à la langue wolof

Les emprunts génèrent des particularismes lexicaux et syntagmatiques dans le français parlé du Sénégal. Ces emprunts sont faits essentiellement à la langue wolof. Ils se manifestent sous forme d'embrayeurs du discours, d'interjections, de substantifs, etc. et représentent une incursion des langues en coprésence dans le français parlé des étudiants. D'un point de vue argumentatif et locutoire, ils servent à renforcer l'expressivité, le prosodique. Voici quelques exemples d'embrayeurs du discours qui illustrent cet avis :

- « ... ce qui les ambitionne **moom** c'est avoir un boulot » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°3, Locuteur LI0, page I0)
- « **Waa** les conséquences est que euh beaucoup de zeunes meurent en route **han** » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°3, Locuteur LII, page II)
- « ... mais tu es là comment dirai-je à te comporter n'importe comment **man** je trouve que c'est pas normal » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°5, Locuteur LI7, page I8)
- « **Waaw** donc pour terminer nous pouvons dire que comment dirai-je ? la jeunesse et l'État sont deux struc- structures deux structures qui ne peuvent pas l'un ne peut pas aller sans l'autre » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°8, Locuteur L27, page 38)
- « La conjonction de coordination joue un rôle de liaison **maanaam** elle relie 2 éléments » (Corpus Oral Toutes Occasions, Locuteur O3I, page I08)

Dans ces propos où il est question des causes et conséquences de l'émigration clandestine de jeunes Sénégalais, du comportement de leurs camarades en classe, de l'entrepreneuriat des jeunes et du rôle de la conjonction de coordination, les étudiants LI0 (**moom**), LII (**Waa**), LI7 (**man**), L27 (**Waaw**) et O3I (**maanaam**) font des emprunts à la langue wolof lors d'une communication en français. Le premier emprunt mentionné (**moom**) est récurrent dans les pratiques du français par des Sénégalais, comme il est présent

dans leurs conversations en wolof. Étudiant le code-switching wolof-français en milieu urbain, Ndao (1996) relève ce vocable (ainsi que d'autres) qui sert d'élément switchant. Pour Ndao en effet,

“man”, “yow”, “moom” viennent » fréquemment renforcer le sujet énonciatif “je”, “tu”, dont la charge expressive est jugée insuffisante pour restituer l'effet d'emphase désiré. Dans un contexte conversationnel, il s'agit pour le locuteur d'une forme particulière de l'insistance qui associe l'acte verbal au gestuel servant à s'auto-désigner (placer sa main sur sa poitrine vigoureusement) (Ndao, 1996 : 262).

Effectivement, les exemples donnés par Ndao et le geste qui les accompagne (décrit par Ndao sous la forme « placer sa main sur sa poitrine vigoureusement »), confirment la valeur expressive de ce vocable. Toutefois, dans les situations d'énonciation et les structures syntaxiques où nous avons observé ce lexème wolof dans un propos en français, il fonctionne plutôt comme embrayeur du discours, dans la mesure où il accentue la fluidité discursive. Il a la valeur lexico-sémantique de quand même, en fait, en réalité, etc. En effet, la position syntaxique du lexème (après le verbe) et l'absence d'auto-désignation du sujet parlant, laissent apparaître le désir de fluidité du discours.

Quant au deuxième et au quatrième (**Waa** et **waaw**), ils sont également présents dans le discours des jeunes. Relevés par Ndao dans des propos alternatifs wolof-français, cet emprunt au wolof ne véhiculerait pas un sémantisme spécifique dans les messages perçus sous l'angle informatif. « (Il servirait) à établir, à réamorcer ou à prolonger l'interaction. Dans ce sens, (il est classable) comme particule phatique » (Ndao, 1996 : 262). Néanmoins, dans les interactions que nous avons observées, ils jouent le rôle d'appui argumentatif, du fait qu'ils servent à appuyer, à consolider la véracité de l'affirmation du locuteur LI0. Ils signifient oui en wolof et sont deux variantes de oui en wolof ainsi réalisées. **Waa/waaw** se situe en début d'énoncé aussi bien en langue wolof qu'en français des étudiants.

De son côté, (**man**) signifie moi. C'est un pronom personnel complément qui, aussi bien en wolof qu'en français, permet de manifester l'entière responsabilité et l'engagement sans faille de la personne qui s'exprime dans le propos tenu. Du point de vue du discours donc, il dénote la position du locuteur qui assume totalement son opinion. Enfin, le cinquième emprunt (**maanaam**) fonctionne, lui aussi, comme embrayeur du discours, dans la mesure où il accentue la fluidité discursive. Il a la valeur lexico-sémantique de c'est-à-dire.

Par ailleurs, un lexème wolof s'est invité dans le propos d'une étudiante en doctorat lors d'une interview :

alors on parle plus le wolof avec entre nous étudiants / parfois // euh // en dehors des salles de cours aussi on parle plus le wolof / on utilise souvent **nak** euh le français / on utilise souvent mais on utilise plus la langue wolof (Interviews, Locutrice EtI6, p. 136).

Invitée à indiquer les langues qu'elle emploie à l'université (en amphithéâtre ou en salle de cours), cette locutrice-linguiste fait usage du lexème wolof **nak** dans un propos en français. Ce lexème constitue un emprunt au wolof et fonctionne comme embrayeur du discours en français, comme il l'est en wolof. Ce surgissement lexical manifeste une

habitude communicationnelle en langue wolof. De ce fait, cet emprunt révèle l'influence considérable que le wolof exerce sur le français parlé de cette jeune Sénégalaise.

Fort probablement, les étudiants, du fait de leur niveau d'études, connaissent les lexèmes français correspondants, même s'ils ne les utilisent pas. Mais ils empruntent au wolof, du fait qu'ils les emploient comme embrayeur, ou comme appui argumentatif, ou encore comme moyen de prise de responsabilité lors de leurs interactions en langue wolof, et qu'ils sont plus habitués à s'exprimer en wolof qu'en français. De ce fait, dans l'entendement de beaucoup d'étudiants, les lexèmes empruntés ici semblent mieux assurer la fluidité discursive, l'appui argumentatif ou l'engagement du locuteur dans le propos tenu que les lexèmes du français. Autrement dit, dans le ressenti linguistique des étudiants, ces lexèmes sont plus expressifs que leurs équivalents français, dans un propos en français. Pour preuve, même en situation de classe où l'usage exclusif du français est attendu, l'étudiant O3I a choisi d'effectuer un emprunt au wolof lors d'une prise de parole en français. Lors d'un cours de grammaire française destiné aux étudiants du département d'anglais (Licence 2), un étudiant s'est livré à l'emprunt au wolof. Il corrigeait un exercice d'analyse grammaticale. Dès lors, les jeunes opèrent des mixages linguistiques par l'usage de deux langues.

Toutefois, d'autres emprunts semblent avoir d'autres motifs que de servir d'embrayeurs du discours. Dans ce sens, nous retenons l'énoncé d'étudiant que voici :

- « Ok pour les solutions j'espère que l'État doit aider peut-être les les **serignes de daaras** » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°7, Locuteur L23, page 30)

Si la connaissance des lexèmes français correspondants, est évidente pour les emprunts analysés dans les paragraphes précédents, elle semble moins évidente pour l'emprunt syntagmatique « serignes de daaras ». Il s'agit en fait des enseignants des écoles coraniques qui sont ainsi appelés en langue wolof. L23 aurait pu certes les désigner comme tel.

Mais, l'appellation enseignant d'école coranique est plus une traduction littérale du métier et de la spécialité culturelle qu'une dénomination. Ladite traduction littérale provient également de l'appellation wolof *sëriñ* u *daara* qui signifie littéralement maître d'école coranique. L'emprunt est alors fait au wolof (*serigne* qui sous-entend une idée de connaisseur) et à l'arabe (*daara* qui signifie école), la relation d'appartenance étant exprimée par la préposition française de jonction (*de*). Nous avons ainsi un emprunt métissé de français, de wolof et d'arabe pour désigner un fait de culte musulman : un enseignant d'école coranique. Mais le noyau du syntagme emprunté est un lexème wolof (*sëriñ*), et le terme arabe emprunté l'est directement au wolof et indirectement à l'arabe (*daara*). Ce qui fait du syntagme global un emprunt au wolof. Et l'on note avec le déterminant français (*les*) et le morphème de jonction (*de*) une intégration graphique de l'emprunt syntagmatique à la syntaxe du français. En effet, l'emprunt respecte et suit les règles syntaxiques du français : déterminant + nom composé. Et une attention portée à l'axe syntagmatique sert à identifier un déterminant français, et un nom composé et composite : lexème wolof (*sëriñ*) + préposition française (*de*) + lexème wolof (*daara*).

L'emprunt syntagmatique, tel que nous le concevons, ressemble pour beaucoup – peut-être même équivaut – à ce que Pierre Dumont et Bruno Maurer, adoptant la terminologie d'Émile Benveniste, ont appelé « synapsie ». Pour eux en effet, ce vocable

désigne « ... une unité de signification composée de plusieurs lexèmes liés syntaxiquement par des morphèmes de jonction particuliers tels que « à » ou « de » ... » (P. Dumont et B. Maurer, 1995 : 35). Afin d'illustrer leur propos, Dumont et Maurer ont donné les exemples suivants : « arène de lutte », « case de santé », « gérant de secco », etc. Toutefois, nous n'adoptons pas la conception de Benveniste. Dumont et Maurer faisant de ce phénomène une synapsie, nous le considérons comme un emprunt, et précisément un emprunt syntagmatique.

Mieux, la lexie empruntée au wolof dans l'énoncé suivant ne sert point d'embrasseur du discours :

- « **Hee** mais Cheikh / vous qui défendez trop la thèse de l'amour ... » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°9, Locuteur L3I, page 44)

Lors de cette réplique du locuteur L3I à Cheikh (L29), la lexie wolof « Hee » (autre variante hey) est un interjectif qui a servi à apostropher l'interlocuteur. L'usage de ce vocable est fréquent pour apostropher rudement un interlocuteur, lors d'une communication en wolof. Cette habitude communicationnelle et stylistique est ainsi transférée en pratique du français, au travers d'un emprunt lexical à valeur interjective : ce vocable n'a pas une valeur sémantique en wolof, si ce n'est celles d'apostrophe, d'interpellation. Cette lexie a alors une fonction phatique aussi bien en wolof qu'en français du Sénégal, dans la mesure où elle sert à attirer l'attention de l'interlocuteur par l'apostrophe.

Les incursions d'éléments lexicaux de la langue wolof dans le français du Sénégal, sont alors un fait et ne sont nullement une tendance nouvelle. Étudiant ce langage, Pierre Dumont remarquait déjà « les tendances à l'africanisation, et plus particulièrement à la wolofisation » des communications depuis les années 1980 (P. Dumont, 1983 : 169). Mieux, il qualifiait la situation des langues d'« impérialisme du wolof » que l'on ressentait très nettement à tous les niveaux (P. Dumont, 1983 : 204). Plus concrètement, les chiffres qu'il avait donnés (« 420 emprunts sur les 1.500 particularités recensées par le C.L.A.D.) lorsqu'il s'est agi de faire un "Inventaire du français du Sénégal", ont fini de prouver la prééminence des emprunts, essentiellement au wolof, dans les pratiques langagières des Sénégalais. Car cet impérialisme se manifeste à travers le phénomène d'emprunt qui révèle une prédominance des termes wolof parmi les emprunts observés dans le français du Sénégal.

3.2. *Les emprunts du français à la langue anglaise*

Si les emprunts des étudiants sont faits essentiellement à la langue wolof, il n'en demeure pas moins que d'autres langues en coprésence sont aussi pourvoyeuses d'emprunts. Parmi celles-là, l'anglais occupe une position dominante. Quelques énoncés d'étudiants que nous avons ciblés confirment cet avis :

- « **Ok** d'accord je pense que vous avez parfaitement raison concernant les conséquences / parce que vu comment les jeunes d'aujourd'hui prennent euh la pirogue pour se rendre euh à l'extérieur / c'est vraiment très très très euh difficile de les voir partir par voie illégale / souvent par voie illégale // ils prennent les pirogues à au **finish** on entend que / y a un individu qui est tombé dans l'eau un individu qui est malade jusqu'à trouver la mort » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°3, Locuteur L9, page 12)

- « **Ok** les solutions qu'on peut proposer comme il l'a si bien dit / euh que l'État fait des efforts en restaurant ou bien en créant des emplois » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°3, Locuteur LII, page 12)
- « Ha tous les étudiants / moi je prendrai l'exemple des des garçons des étudiants / ils se comportent pas bien en classe / ils sont là à apprécier les filles à leur montrer et tout / à s'habiller comment dirai-je indécement / à faire de **check down** et tout ... » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°5, Locuteur LI7, page 18)
- « ... bon je crois que ces gens-là c'est-à-dire nous sommes dans un pays où chacun doit faire son **job** » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°6, Locuteur LI9, page 26)

Ici également, comme du reste dans des propos de beaucoup d'étudiants, des mots d'origine anglaise s'invitent lors de prises de parole en français. Ces mixtes linguistiques sont récurrents dans les pratiques langagières des Sénégalais. En effet, souvent empruntés à l'anglais par des Sénégalais en communication en langues premières (wolof, sérère, diola, etc.), ces termes anglais connaissent une fréquence élevée dans les discours en langues locales du Sénégal. De ce fait, les habitudes langagières en langues premières sont transférées en pratiques du français par le phénomène du réinvestissement lexical. Ces emprunts constituent alors des emprunts aux langues locales des étudiants plutôt que des emprunts à l'anglais. Ou du moins, il s'agit d'emprunts indirects à l'anglais par l'intermédiaire des langues locales. Pour preuve, nombreux sont les Sénégalais, surtout ceux qui ne sont pas instruits, qui ne savent pas que ok est un mot anglais. Quant aux étudiants, ils le savent certes, mais l'emploient en conversation en français sans même se rendre compte qu'ils ont fait un emprunt.

En fait, il s'agit d'un emprunt intégré au français parlé des étudiants mais aussi à beaucoup de langues du monde, du fait d'une habitude d'entendre ce lexème dans les communications quotidiennes. Le motif qui a conduit à la fréquence des emprunts à l'anglais est sans doute la position privilégiée de cette langue dans la hiérarchie des langues du monde. Langue hypercentrale (L.-J. Calvet, 2002 et 2016 ; C. Narracci, 2019) c'est-à-dire première langue du monde du point de vue du prestige, l'anglais laisse des empreintes (emprunts, influences lexico-sémantiques, etc.) sur l'essentiel des langues du monde, surtout les langues véhiculaires telles que le français, le wolof, etc. Dès lors, même s'ils connaissent les équivalents français des mots empruntés, des jeunes choisissent d'angliciser leur français, afin de montrer le caractère urbain de leur langage qui ne peut se concilier à un monolinguisme. En effet, le versant linguistique du melting-pot ethnique et culturel du milieu urbain est, sans conteste, le métissage linguistique, dont une des langues caractéristiques est l'anglais. Aussi bien une lecture du corpus conversationnel que des observations quotidiennes des pratiques langagières des Sénégalais corroborent cette idée. D'un point de vue syntaxique, les emprunts à l'anglais tel que ok se situent en début d'énoncés où ils servent à signaler que l'on démarre son propos, au moment où son interlocuteur et/ou enquêteur a fini le sien, afin de répondre à une interpellation ou donner son avis par rapport à un point de discussion. Quant à check down, job et finish, ils n'ont pas de place syntaxique ; ce sont des emprunts qui servent à désigner, respectivement, un

type de port vestimentaire⁷ dont l'origine est située aux prisons des ghettos d'Amérique, le travail et la fin de quelque chose.

Le motif de ces emprunts semble alors lié à des causalités interculturelles : d'une part, un trait culturel noir américain (un type de port vestimentaire), originaire des prisons d'Amérique, s'est généralisé dans la société noire américaine, et essentiellement les rappeurs (noirs américains), avant d'être imité par les autres rappeurs du monde, et singulièrement les rappeurs noirs, dont les confrères constituent des idoles. Ainsi, un nombre important de termes utilisés par ces rappeurs noirs américains, et donc anglophones, sont employés par des étudiants du Sénégal.

A propos de « finish », l'on note avec la détermination par un support morphologique français (« au ») une intégration morphosyntaxique de l'emprunt à la langue emprunteuse : le français. Toutefois, cette intégration n'est point phonologique, car ce terme conserve en français sa prononciation en anglais. Ces considérations justifient la fréquence des mots anglais dans les pratiques du français des étudiants, sous forme d'emprunts, mais aussi l'effort d'intégration des mots empruntés à la morphosyntaxe du français. Cependant, contrairement aux emprunts au wolof analysés par Ndiassé Thiam (1994), ceux du français du Sénégal à l'anglais ne subissent pas d'adaptation à la morphologie et à la phonologie du français. Ils sont plutôt intégrés tels quels au langage des étudiants. Néanmoins, ils ont subi une intégration syntaxique au français.

3.3. Les emprunts du français à la langue arabe

Le français du Sénégal n'emprunte pas seulement au wolof et à l'anglais, mais également à l'arabe. Dans le langage français de beaucoup d'étudiants, l'on trouve des termes arabes ou d'origine arabe. Une lecture de notre corpus conversationnel a permis de relever les énoncés suivants :

- « ... la cause c'est que la majeure partie de nos parents n'ont pas quelque chose à donner leurs enfants / c'est pourquoi ils envoyaient leurs enfants à euh dans les **daaras** les **daaras** euh pour qu'ils peut-être apprennent là-bas eh quelque chose comme ça » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°7, Locuteur L23, page 28)
- « ... combien de femmes quittent leurs fou- quittent leurs foyers pour aller fo- pour aller voir un marabout ? / et ce marabout lui donne des choses à faire / et même et même de quoi donner aux enfants aux **talibés** des choses du genre // donc c'est nous qui veulent qu'on ne qu'on ne voit plus qu'on ne voit plus de la mendicité // mais c'est nous aussi qui les favorisent / dans la mesure où on voit chez les marabouts qui nous donnent des des choses à à donner à ces **talibés** » (Corpus Étudiants, Corpus Oral n°7, Locuteur L24, page 29)
- « ... vous voyez le directeur du COUD Cheikh Oumar Hann il prévoit dès samedi **incha allah** un concert avec Youssou Ndour à Ndioum » (Corpus Élèves, Corpus Oral n°18, Locuteur L43, page 76)

⁷ Le *check down* est un type de port vestimentaire qui consiste à ne pas attacher le pantalon *jean* avec une ceinture, mais à le laisser plutôt tombant et le relever fréquemment, afin de ne pas laisser découvrir ses parties intimes. Selon l'imaginaire populaire sénégalais, ce comportement vestimentaire proviendrait des prisonniers noirs américains des ghettos auxquels l'on arrachait la ceinture afin qu'ils soient mal à l'aise dans leur port vestimentaire.

Dans ces propos d'étudiants, nous répertorions les lexies « daaras », « talibés » et « incha allah » qui ne sont pas d'origine française. Celles-là, fort récurrentes dans les usages d'étudiants mais aussi dans ceux d'adultes (journalistes, personnes invitées à des émissions radiophoniques et/ou télévisées, etc.), créent des mixages linguistiques par l'intrusion de mots arabes dans le français parlé au Sénégal. En arabe, le daara est une école où l'on enseigne le Coran et la langue arabe ; le talibé désigne un élève d'une école coranique ou encore un disciple d'un marabout ; tandis que incha allah est un syntagme qui peut se traduire par s'il plaît à Dieu. Une raison non négligeable qui justifie cette forte présence de lexèmes arabes dans le langage français de Sénégalais est une forte islamisation du pays. En fait, 95% des Sénégalais seraient musulmans.

Si ces lexies sont du français, elles relèvent du français parlé en Afrique. Daara et talibé ont été répertoriés par les chercheurs africains de l'Équipe I.F.A.⁸ qui ont participé au recensement des mots français d'origine africaine. Ainsi, si ces lexies sont d'origine arabe, elles sont plutôt empruntées au wolof parlé du Sénégal. En effet, fort probablement, les étudiants ainsi que beaucoup de Sénégalais qui emploient ces lexies et syntagmes ne sont pas arabophones⁹. Mais, ils les entendent de façon très fréquente dans des propos en langue wolof de beaucoup de Sénégalais. Mieux, nos observations quotidiennes des communications sociales nous ont permis d'entendre très souvent ces lexèmes et syntagmes de Sénégalais non arabophones, surtout lorsqu'il s'agit d'évoquer des faits de culte musulman. Les emprunts relevés ici seraient alors faits à la langue wolof, même si les lexies sont d'origine arabe. Il s'agit ainsi d'emprunts indirects à l'arabe, le wolof étant simplement langue intermédiaire pourvoyeuse d'emprunts.

L'on constate en observant le lexique emprunté à l'arabe, qu'il relève surtout du domaine de la religion musulmane. Il s'agit essentiellement de termes et expressions qui évoquent des faits de cultes musulmans : école coranique, maître d'école coranique, élève d'école coranique, prières musulmanes, jeûne musulman, etc. Ayant appris toutes ces réalités en arabe, beaucoup de Sénégalais, même s'ils connaissent les équivalents en wolof et/ou en français, préfèrent emprunter à l'arabe pour dénommer des faits de cultes musulmans.

Ce comportement linguistique a pour motif de chercher à faire religieux, à procéder à une identification sociolinguistique arabisante et musulmane (auto-identification) dans un contexte où l'identité musulmane est très fortement valorisée, dans un pays où l'Islam est la religion dominante. En effet, l'islamisation achevée du Sénégal (environ 95% de Sénégalais seraient musulmans) et le prestige social qu'offre une bonne maîtrise de l'arabe (qui fait musulman au Sénégal) expliquent la quête d'emprunts lexicaux à l'arabe auxquels s'adonnent des étudiants et autres Sénégalais qui n'ont pourtant pas une maîtrise avérée de la langue arabe.

⁸ Inventaire du Français d'Afrique.

⁹ Il est vrai que notre enquête n'avait pas prévu d'enquêter sur les langues comprises par les étudiants ; ce qui est une insuffisance de notre travail d'enquête.

Conclusion

En somme, l'on constate, en écoutant les étudiants, que leur français parlé est empreint d'emprunts. Ces emprunts sont faits essentiellement à trois langues : le wolof, l'anglais et l'arabe. Les emprunts au wolof fonctionnent comme embrayeur du discours dans la mesure où ils accentuent la fluidité discursive, ou comme appui argumentatif du fait qu'ils servent à appuyer, à consolider la véracité de l'affirmation du locuteur, ou encore comme position du locuteur qui assume totalement son opinion, ou enfin comme moyen d'apostropher rudement un interlocuteur. Ils révèlent que des habitudes communicationnelles et stylistiques des locuteurs lorsqu'ils s'expriment en langues premières, sont transférées en pratiques du français, au travers d'emprunts lexicaux et syntagmatiques.

Enfin, les emprunts au wolof manifestent une « tendance à la wolofisation » du français parlé des étudiants de l'UCAD, un « impérialisme du wolof » que l'on ressentait – et ressent encore plus – très nettement à tous les niveaux (P. Dumont, 1983 : 204). De leur côté, les emprunts à l'anglais charrient un fait sociolinguistique notable : des Sénégalais en communication en langues premières (wolof, sérère, diola, etc.) empruntent des mots anglais, mots qu'ils vont réinvestir au moment de leurs communications en français. De ce fait, les habitudes langagières en langues premières sont transférées en pratiques du français par le phénomène du réinvestissement lexical.

Dès lors, ces lexies à sonorité anglaise, sont des emprunts aux langues locales, particulièrement au wolof. Quant aux emprunts à l'arabe, ils s'opèrent par des termes et expressions qui évoquent des faits de cultes musulmans. Le motif de ce fait est que les étudiants cherchent à faire religieux, à procéder à une identification sociolinguistique arabisante et musulmane dans un contexte où l'identité musulmane est fortement valorisée. Les principaux mobiles des emprunts sont donc des causes perlocutoires, une volonté d'émailler le discours de sénégalité, de religiosité, et une influence du mode de communication des langues locales et des habitudes communicationnelles en langues premières des locuteurs. Dès lors, l'on se pose des questions sur l'avenir du français au Sénégal si la tendance dynamique de l'influence des langues en coprésence ne s'estompe pas. Quelles seraient les formes et fonctions du français dans un futur proche et aussi lointain ?

Références bibliographiques et webographiques

- Adolphe, Ph. P., Mamoud, M. et Tzanos, G.-O. 1998. Tchatche de Banlieue. Paris : Éditions Mille et une nuit.
- Bennis, S. 1998. L'emprunt linguistique en situation de contact de langues. *Revue Plurilinguismes* 16 (consulté le 08/09/2023) consultable à https://www.academia.edu/7281182/Emprunt_linguistique_en_situation_de_contact_de_langues : 231-251
- Blondé, J. 1975a. Analyse des résultats d'un premier essai de sondage sociolinguistique effectué en milieu lettré, = Collection Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches n°1. Dakar : CLAD.

- Blondé, J. (avec la collaboration de Pierre Glameau et Makha Ndao) 1975b. Première partie. Résultats d'un sondage sociolinguistique effectué en milieu analphabète. Collection Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 3. Dakar : CLAD.
- Blondé, J. (avec la collaboration de Pierre Glameau et Makha Ndao) 1975b. Deuxième partie. Résultats d'une série de tests linguistiques administrés au niveau du 2^{ème} cycle de l'enseignement secondaire. Collection Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 3. Dakar : CLAD.
- Blondé, J. Dumont, P. et Gontier, D. 1979. Inventaire des particularités lexicales du français du Sénégal, = Collection Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 5. Dakar : CLAD.
- Caitucoli, Cl. 1990. Aspects du multilinguisme au Burkina Faso. Des Langues et des villes : 163-177.
- Calvet, L.-J. 1987. La Guerre des langues et les politiques linguistiques. Paris : Payot.
- Calvet, L.-J. 1996a. La Sociolinguistique, (Collection Que Sais-je ?). Paris : P.U.F.
- Calvet, L.-J. 1996b. Les Politiques linguistiques (Collection Que sais-je ?). Paris : P.U.F.
- Calvet, L.-J. 2002. Le Marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation. Paris : Plon.
- Calvet, L.-J. 2016. La Méditerranée : mer de nos langues. Paris : CNRS Éd.
- Daff, M. 1994-1995. Le Français mésolectal oral et écrit au Sénégal : approches sociolinguistique, linguistique et didactique. Dakar : U.C.A.D.
- Dialo, A. 2008. Incidences orales et écrites du contact wolof-français au Sénégal. Sciences et Techniques du Langage 5 : 85-110.
- Diop, A. M. 2002. Analyse lexicale et morphosyntaxique du français dans la presse écrite sénégalaise. L'exemple de trois quotidiens : Le Populaire, Le Soleil et Walfadjiri.
- Diouf, Ng. 2021. L'intrusion du français dans le discours oral des Sénégalais en langues locales. Revue LIENS Nouvelle Série n°31 Volume 2 : 313-335.
- Dramé, M. 2003-2004. Analyse linguistique et sociolinguistique de l'argot contenu dans les textes de rap au Sénégal. Dakar : U.C.A.D.
- Dramé, M. 2012-2013. Langage de la rue et transgression langagière : étude du discours hip hop sénégalais. Dakar : U.C.A.D.
- Dumont, P. 1983. Le Français et les langues africaines au Sénégal. Paris : Karthala et A.C.C.T.
- Dumont, P. et Maurer, B. 1995. Sociolinguistique du français en Afrique francophone. Paris : Édicef/Aupelf.
- Fishman, J. A. 1971. Sociolinguistique. Paris : Nathan (Bruxelles, Labor).
- Gontier, D. 1979. Contribution à une typologie des particularités lexicales du français au Sénégal = revue Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 4. Dakar : CLAD.
- Juillard, C. et Dreyfus, M. 2001. Le jeu de l'alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor (Sénégal). Variation dans l'usage du français et du wolof. Cahiers d'Études africaines 163-164 (consulté le 17 mai 2023) consultable à <https://doi.org/10.4000/etudesaficaines.115> : 667-696.
- Labov, W. 1976. Sociolinguistique. Paris : Les Éditions de Minuit.

- Labov, W. 1978. *Le Parler ordinaire – La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*. Paris : Éditions de Minuit.
- Makouta-Mboukou, J.-P. 1973. *Le Français en Afrique noire*. Paris : Bordas.
- Mbaye, A. 1988. *L'enseignement de la grammaire française dans le second cycle des lycées, Le Français au Sénégal. Enquêtes et recherches 6*. Dakar : CLAD.
- Mbengue, M. et Sow, Nd. 2016. *Lutte sénégalaise, communication et mobilité : production et transmission de modèles langagiers en milieu urbain. Espaces, mobilités et éducation plurilingues. Éclairage d'Afrique ou d'ailleurs* : 29-41.
- Narracci, C. 2019. Louis-Jean Calvet, *La Méditerranée : mer de nos langues*. Notes de lectures. *Langues, discours* n°35 (consulté le 28/11/2024). Consultable à <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.20250> : 408-410.
- Ndao, P. A. 1990. *La question linguistique et le contexte sociopolitique*. *Langues et Développement* : 437-447.
- Ndao, P. A. 1996. *Contact de langues au Sénégal. Étude du code-switching wolof-français en milieu urbain ; approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique*. Dakar : Université Cheikh Anta Diop.
- Ndao, P. A. et Kébé, A. B. 2010. *Langues et médias au Sénégal. Une expérience de normalisation langagière par les journalistes des radios privées. Enjeux et limites. Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone Glottopol 14* (consulté le 18 mars 2019) consultable à <https://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> : 17-36.
- Rapport 2018 de l'Observatoire de la Langue Française : "La langue française dans le monde 2022" consultable à <https://www.francophonie.org/senegal-984>.
- Thiam, Nd. 1994. *La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français à Dakar : une première approche*. *Langage et société* 68 :11-34.
- Trognon, A. 2000. *Le paradoxe de l'observation*. In A. Blanchet et al. *Les Techniques d'enquêtes en sciences sociales* (1-79).